

ECOLAB TROPICAL FRUIT

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : ECOLAB TROPICAL FRUIT

Autres moyens

: Sans objet

d'identification

Utilisation recommandée : Désodorisant d'atmosphère

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 09/01/2020

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 4
Irritation de la peau : Catégorie 2
Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Liquide combustible.

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. Enlever les vêtements

contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour

912770 1 / 10

ECOLAB TROPICAL FRUIT

l'extinction. **Entreposage:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des

déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%) Acétate d'hexyle 142-92-7 10 - 30 Alcools 13254-34-7 5 - 10 Limonene 5989-27-5 1 - 5 1 - 5 Linalool 78-70-6 3-methylbutyl butyrate 106-27-4 1 - 5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les

réutiliser. Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Risque d'incendie

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. La distance de retour de flamme peut être considérable.

Produits de combustion : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

912770 2 / 10

ECOLAB TROPICAL FRUIT

dangereux les substances suivantes: Oxydes de carbone

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Enlever toute source d'allumage. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Conserver à l'écart des agents oxydants. Tenir hors de portée des enfants.

Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0°C à 50°C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
Limonene	5989-27-5	TWA	30 ppm	AIHA WEEL

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

912770 3/10

ECOLAB TROPICAL FRUIT

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver le visage, les mains et toute partie de

la peau exposée soigneusement après manipulation.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : clair, jaune pâle

Odeur : Parfums, Fragrances pH : (100 %)Sans objet

Point d'éclair : 65 °C vase clos, Entretient la combustion

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.832 - 0.954

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible Solubilité dans d'autres : Donnée non disponible

solvants

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

912770 4 / 10

ECOLAB TROPICAL FRUIT

Propriétés comburantes : Donnée non disponible poids moléculaire : Donnée non disponible

COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Acides

Bases

Produits de décomposition

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Peau : Provoque une irritation de la peau. Peut causer une réaction

allergique cutanée.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

Contact avec la peau : Rougeur, Irritation, Réactions allergiques

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Toxicité

912770 5 / 10

ECOLAB TROPICAL FRUIT

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

roopirotoire

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

respiratoire

Cancérogénicité Effets sur la reproduction

: Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité

: Donnée non disponible: Donnée non disponible

STOT - exposition unique STOT - exposition répétée

: Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Produit

Toxicité pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

Donnée non disponibleDonnée non disponible

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : Linalool

96 h CL50 Poissons: 27.8 mg/l

3-methylbutyl butyrate

CL50: 6 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: Acétate d'hexyle

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 9.1 mg/l

3-methylbutyl butyrate CE50: 4.6 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : Acétate d'hexyle

72 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum

capricornutum): 10 mg/l

912770 6 / 10

ECOLAB TROPICAL FRUIT

3-methylbutyl butyrate CE50: 9.158 mg/l

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés

avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la

réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation

approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

No. UN : 3082

Description des : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

marchandises L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(n-hexyl acetate,)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

912770 7 / 10

ECOLAB TROPICAL FRUIT

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Corrosion ou irritation cutanée

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
Acétate d'hexyle	142-92-7	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	88-41-5	Fragrance	Not Applicable
Alcools	13254-34-7	Fragrance	Not Applicable
Limonene	5989-27-5	Fragrance	FRA
Linalool	78-70-6	Fragrance	FRA
3-methylbutyl butyrate	106-27-4	Fragrance	Not Applicable
Ionone, methyl-	1335-46-2	Fragrance	Not Applicable
Dipropylène glycol méthyl éther	34590-94-8	Fragrance	Not Applicable
terpenes and terpenoids, sweet orange-oil	68647-72-3	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	8014-09-3	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	101-48-4	Fragrance	Not Applicable
methyl 3-oxo-2-	24851-98-7	Fragrance	Not Applicable
pentylcyclopentaneacetate			
Perfume ingredient	8006-81-3	Fragrance	Not Applicable
Terpinéol, acétate	8007-35-0	Fragrance	Not Applicable
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexén-	57378-68-4	Fragrance	Not Applicable
1-yl)-2-butén-1-one			
Acides résiniques et acides	8050-15-5	Fragrance	Not Applicable
colophaniques hydrogénés,			
esters de méthyle			
Acétate de 1-phénéthyle	93-92-5	Fragrance	Not Applicable
Acétate de linalyle	115-95-7	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	507-70-0	Fragrance	Not Applicable
citrate de triéthyle	77-93-0	Fragrance	Not Applicable
7-octen-2-ol, 2,6-dimethyl-	18479-58-8	Fragrance	Not Applicable
3-Éthoxy-4-hydroxybenzaldéhyde	121-32-4	Fragrance	22
(mono) polyglycol ester d alcool	7452-79-1	Fragrance	Not Applicable
gras			
Eucalyptus oil	8000-48-4	Fragrance	Not Applicable
2,4-Diméthylcyclohex-3-ène-1-	68039-49-6	Fragrance	Not Applicable
carbaldéhyde		<u> </u>	
solubilisants / additifs	4707-47-5	Fragrance	Not Applicable
Décanal	112-31-2	Fragrance	Not Applicable
Octanal	124-13-0	Fragrance	Not Applicable

912770 8 / 10

ECOLAB TROPICAL FRUIT

Acétate de exo-1,7,7- triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	125-12-2	Fragrance	Not Applicable
Alcools	60-12-8	Fragrance	Not Applicable
Propionate de 3a,4,5,6,7,7a- hexahydro-4,7-méthano-1H- indényle	68912-13-0	Fragrance	Not Applicable
Essences d'orange douce	8008-57-9	Fragrance	Not Applicable
Propane-2-ol	57-55-6	Fragrance	12
tensio-actifs non ioniques	110-27-0	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	25265-71-8	Fragrance	Not Applicable
undecan-4-olide	104-67-6	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	5413-60-5	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	123-68-2	Fragrance	Not Applicable
Perfume ingredient	123-92-2	Fragrance	Not Applicable
Acétate de benzyle	140-11-4	Fragrance	Not Applicable
2-Méthylundécanal	110-41-8	Fragrance	Not Applicable
(3-Méthylbutoxy)acétate d'allyle	67634-00-8	Fragrance	Not Applicable
isovalérate d'éthyle	108-64-5	Fragrance	Not Applicable
2,6-Dimethyl-5-heptenal	106-72-9	Fragrance	Not Applicable
dodec-3-en-1-al	68083-57-8	Fragrance	Not Applicable

^{*}Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients qui ne sont pas répertoriés dans la liste extérieure (LES) ou intérieure (LIS) des substances canadienne.

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

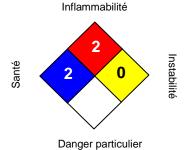
non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

912770 9 / 10

ECOLAB TROPICAL FRUIT

NFPA:



HMIS III:

SANTE	2*
INFLAMMABILITE	2
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission : 09/01/2020

Version : 2.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

912770 10 / 10